

DIRECTION ADJOINTE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES ORBITAUX
GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES
AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Toulouse, le 12/06/2018
DSO/DA/GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

MONT-SAINT-AIGNAN (76) 06.08.1982

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé MONT-SAINT-AIGNAN (76) 06.08.1982 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Ce cas concerne l'observation d'un PAN par un témoin circulant sur le CD43 à MONT-SAINT-AIGNAN, le 06.08.1982 à 20 heures 05.

Le témoin s'est présenté le 11.08.1982 au bureau de la brigade de Gendarmerie compétente où ont été rédigés les seuls documents en possession du GEIPAN relatif à ce cas d'observation, à savoir le procès-verbal de renseignement administratif et le procès-verbal d'audition du témoin.

Une enquête sur place a été réalisée par les Gendarmes qui ont recherché d'autres témoins ainsi que d'éventuelles traces sur les toits et dans les environs du passage du PAN. Les Gendarmes ont également tenté de faire évaluer par le témoin la distance à laquelle se trouvait le PAN.

Un plan de situation est joint au procès-verbal.

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas, telle que narrée par le témoin dans le procès-verbal d'audition :

« Le vendredi 6 août 1982, à 20 heures 05, alors que je me trouvais sur le chemin départemental 43 à Mont-Saint-Aignan (76), exactement à l'angle de ce chemin départemental et de la rue des mouettes, j'ai aperçu à environ 20 mètres du sol un objet étrange que je nomme objet non identifié.

J'ai vu cet objet pendant 3 minutes, ensuite celui-ci a disparu brusquement. Il s'agit d'un objet de forme ovoïde, d'un diamètre de 2 mètres environ, de couleur métallique. Cette forme avançait de 1 mètre toutes les 3 secondes, et se déplaçait en silence en direction de la tour du parc de l'Epte à Mont-Saint-Aignan (76). Sur le côté, j'ai vu une figure géométrique ressemblant à un œil, celui-ci partait du centre de l'objet pour se terminer en un fin trait de chaque extrémité, il était de couleur rouge lumineux.

Cet objet ne possédait aucune antenne. Je tiens à préciser qu'au moment où j'ai vu cette forme, le soleil commençait à se coucher, et que les rayons de celui-ci se réfléchissaient contre la paroi métallique de l'objet.

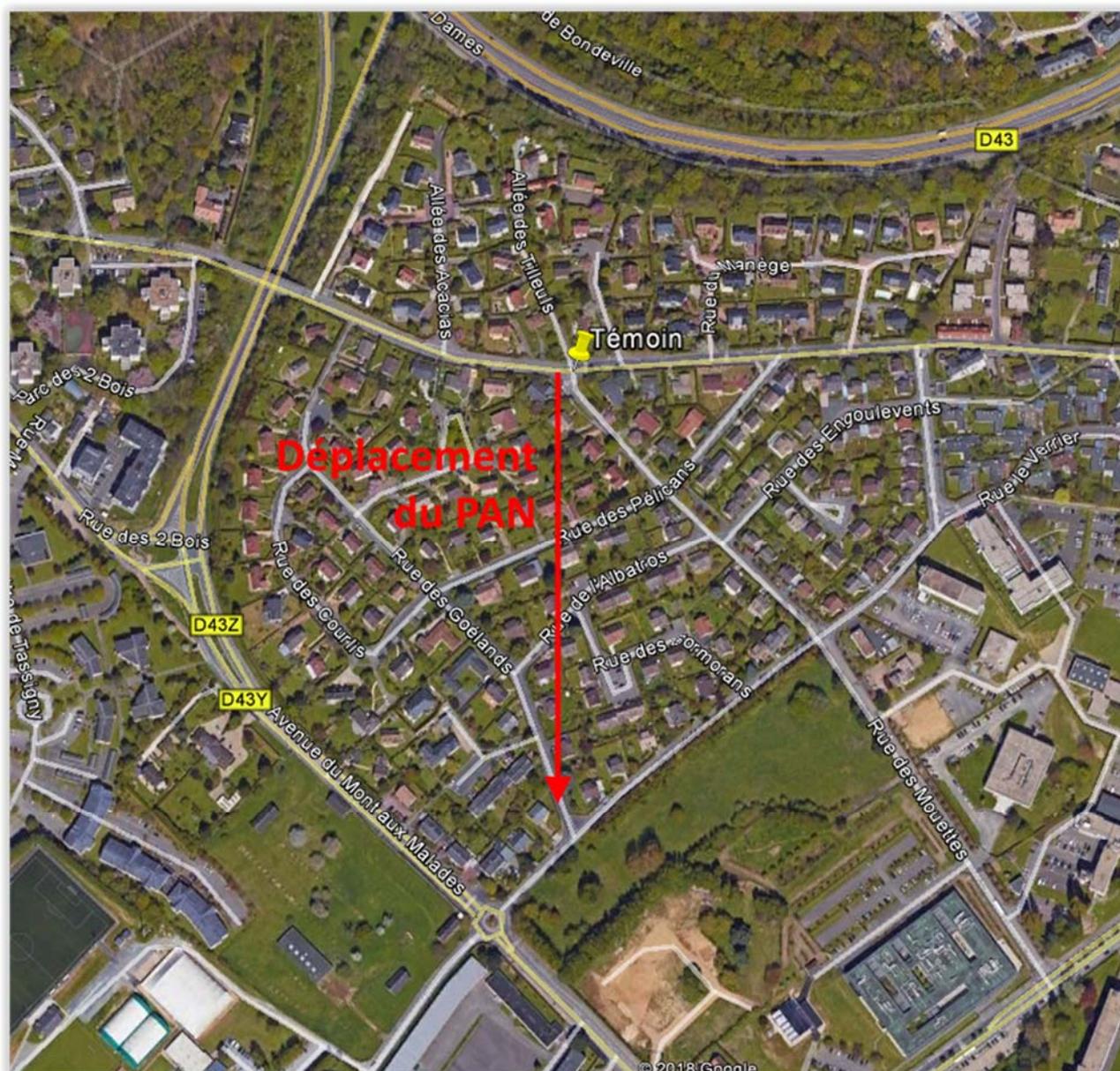
Je tiens également à préciser qu'il y avait une autre personne qui regardait cette forme. Je ne puis vous donner l'identité de celle-ci.

C'est à ce moment-là que l'objet a disparu, je précise qu'à un moment donné je me suis retourné pour regarder cette personne, et c'est en regardant de nouveau dans la direction de l'objet que celui-ci a disparu.

Je n'avais jamais vu d'objet identique auparavant, c'est pour cela que je tenais à le signaler à vos services. Je n'ai rien d'autre à déclarer.»

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique** est résumée sur la carte ci-dessous.



Les **données météorologiques** sont celles pour la ville de Rouen (76), située quelques kilomètres à vol d'oiseau au sud-est de la position du témoin.

Le 06 août 1982, à 18h UTC, le ciel était peu nuageux (3/8 octas) et le vent très faible de secteur nord-nord-ouest (360°).

Indicatif 76116001
Nom ROUEN-BOOS
Altitude 151 mètres
Coordonnées lat : 49°22'54"N - lon : 1°10'54"E
Coordonnées lambert X : 5160 hm - Y : 24879 hm
Producteurs 1982 : METEO-FRANCE

+ [Afficher la liste des paramètres](#)

- [Masquer les données ...](#)

Date	FF	DD	N	NBAS	N1
06 août 1982 15:00	3	320	5	0	
06 août 1982 16:00					
06 août 1982 17:00					
06 août 1982 18:00	4	360	3	0	
06 août 1982 19:00					
06 août 1982 20:00					
06 août 1982 21:00	3	360	1	0	

Analyse

Le sens de déplacement du PAN, du nord au sud, est compatible avec le sens du vent soufflant du nord-nord-ouest, suggérant ainsi qu'il puisse s'agir d'un objet passif, tel un ballon.

Le témoin précise que le PAN avançait d'un mètre toutes les trois secondes, laissant ainsi supposer que son déplacement s'effectuait de façon régulière.

Par ailleurs, le témoin décrit le PAN comme étant de forme ovoïde, de couleur métallique, le soleil couchant se reflétant dessus. Une figure géométrique « *ressemblant à un œil* » et de couleur « *rouge lumineux* » est présent sur le PAN.

Toutes ces caractéristiques sont typiques d'une confusion avec un ballon en nylon métallisé souvent nommé « *Mylar* » par abus de langage.

De tels ballons existaient déjà en 1982 et étaient souvent de forme circulaire ou ovoïde et agrémentés d'un dessin fantaisie pouvant être très variable et lui-même de forme circulaire :



Ballon Mylar « vintage » de 1980

Il est possible qu'un tel dessin fantaisie soit de couleur dominante rouge et, observé à distance éclairé par le soleil couchant, paraisse au témoin avoir l'apparence d'un œil rouge lumineux.

Bien que la terminologie employée par le témoin ne soit pas très explicite à ce sujet (« [...] je précise qu'à un moment donné je me suis retourné pour regarder cette personne, et c'est en regardant de nouveau dans la direction de l'objet que celui-ci a disparu. »), il est possible de supposer que la disparition du PAN s'est produite alors que le témoin a détourné son regard pour voir l'autre personne qui observait elle-même le PAN. On ne sait pas combien de temps le témoin s'est retourné, peut être suffisamment pour que le témoin ait perdu de vue le PAN.

En conclusion, les caractéristiques physiques (aspect métallique reflétant la lumière solaire, forme ovoïde, présence d'un élément fantaisie) et dynamiques (déplacement régulier dans le sens du vent) sont tout à fait conformes avec l'hypothèse de la confusion avec un ballon de nylon métallisé type « Mylar ».

3.1. SYNTHESE DES ELEMENTS COLLECTES

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	MONT-SAINT-AIGNAN (76)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	/
B2	Adresse précise du lieu d'observation	43.72548/4.07731
B3	Description du lieu d'observation	EXTERIEUR, SUR CHEMIN DEPARTEMENTAL
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	06/08/1982
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	20:05:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	3 MN
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	OUI – 1 MAIS NON RETROUVE
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	INCONNU
B9	Observation continue ou discontinue ?	DISCONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	LE TEMOIN SE OURNÉ POUR REGARDER UNE AUTRE PERSONNE PRESENTE
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE PAN A BRUSQUEMENT DISPARU LORSQUE LE TEMOIN, AYANT DETOURNE UN COURT INSTANT LE REGARD, A TENTE DE LE REGARDER DE NOUVEAU
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	LE CIEL ETAIT PEU NUAGEUX (3/8 OCTAS) ET LE VENT TRES FAIBLE DE SECTEUR NORD-NORD-OUEST (360°).
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	/

<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	OVOIDE
C3	Couleur	METALLIQUE
C4	Luminosité	REFLETS LUMINEUX
C5	Trainée ou halo ?	/
C6	Taille apparente (maximale)	/
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	/
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	ENVIRON 0°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	ENVIRON 180°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	/
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	/
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	/
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	/
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	/
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	/
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

La seule hypothèse envisagée est celle de la confusion avec un ballon fantaisie de type « Mylar » (réfléchissant la lumière solaire) se déplaçant régulièrement dans le vent.

4.1. SYNTHÈSE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
BALLON FANTASIE « MYLAR »			70%
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
- FORME	- OVOÏDE, COMPATIBLE	-	1.00
- COULEUR	- « METALLIQUE », COMPATIBLE	-	1.00
- LUMINOSITE	- REFLECHISSANT LA LUMIERE SOLAIRE	-	1.00
- DEPLACEMENT	- DANS LE SENS DU VENT, REGULIER, COMPATIBLE AVEC L'ORIENTATION DU VENT APRES AVOIR DETOURNE SON REGARD POUR VOIR L'AUTRE PERSONNE, LE TEMOIN N'EST PAS SU RETROUVER LE PAN DANS SON CHAMP DE VISION OU CELUI-CI A DISPARU.	-	1.00
-FIN DE L'OBSERVATION	PERSONNE, LE TEMOIN N'EST PAS SU RETROUVER LE PAN DANS SON CHAMP DE VISION OU CELUI-CI A DISPARU.	NON CONNAISSANCE DE LA DUREE DU RETOURNEMENT DU TEMOIN	0.4
-OCCURRENCE EN LIEU ET DATE	EN 1982, LES BALLONS MYLAR EXISTAIENT. ON EST EN ZONE URBANISEE , UN SOIR DE WEEKEND D'ETE, CE QUI EST FAVORABLE A UNE EVENEMENT RECREATIF	PAS D'IDENTIFICATION DE L'EVENEMENT	0.5

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

4.2. SYNTHÈSE DE LA CONSISTANCE

La consistance est plutôt faible, avec peu d'éléments permettant d'établir un avis solide.

Cependant, la bonne description physique du PAN et de son déplacement suffisent tout de même pour pouvoir émettre une hypothèse de travail.

5- CONCLUSION

Les caractéristiques physiques (aspect métallique reflétant la lumière solaire, forme ovoïde, présence d'un élément fantaisie) et dynamiques (déplacement régulier dans le sens du vent) sont tout à fait conformes avec l'hypothèse de la confusion avec un ballon de nylon métallisé type « Mylar ».

De tels ballons existaient déjà en 1982 et étaient souvent de forme circulaire ou ovoïde et agrémentés d'un dessin fantaisie pouvant être très variable et lui-même de forme circulaire. On est un vendredi soir en période estivale, ce qui est favorable à un événement festif ou de récréation de ce type.

Il est possible qu'un tel dessin fantaisie soit de couleur dominante rouge et, observé à distance éclairé par le soleil couchant, paraisse au témoin avoir l'apparence d'un œil rouge lumineux.

Bien que la terminologie employée par le témoin ne soit pas très explicite à ce sujet (« [...] *je précise qu'à un moment donné je me suis retourné pour regarder cette personne, et c'est en regardant de nouveau dans la direction de l'objet que celui-ci a disparu.* »), il est possible de supposer que la disparition du PAN s'est produite alors que le témoin a détourné son regard pour voir l'autre personne qui observait elle-même le PAN. On ne sait pas combien de temps le témoin s'est retourné, peut être suffisamment pour que le témoin n'est pas su retrouver le PAN dans son champ de vision ou que celui-ci ait disparu.

La consistance est plutôt faible, avec peu d'éléments permettant d'infirmier (inconnue sur la durée du retournement du témoin) ou de confirmer fermement une hypothèse qui en l'état est néanmoins suffisamment probable pour être retenue.

Lors de l'observation et de la première enquête, le GEIPAN n'avait pas (ou peu) d'expérience de méprises causées par des ballons Mylar (voir sur site www.geipan.fr les cas enregistrés depuis, recherche de cas avec mots clefs Mylar ou ballon).

Classification du cas en « **B** » : Observation probable d'un ballon type «Mylar ».

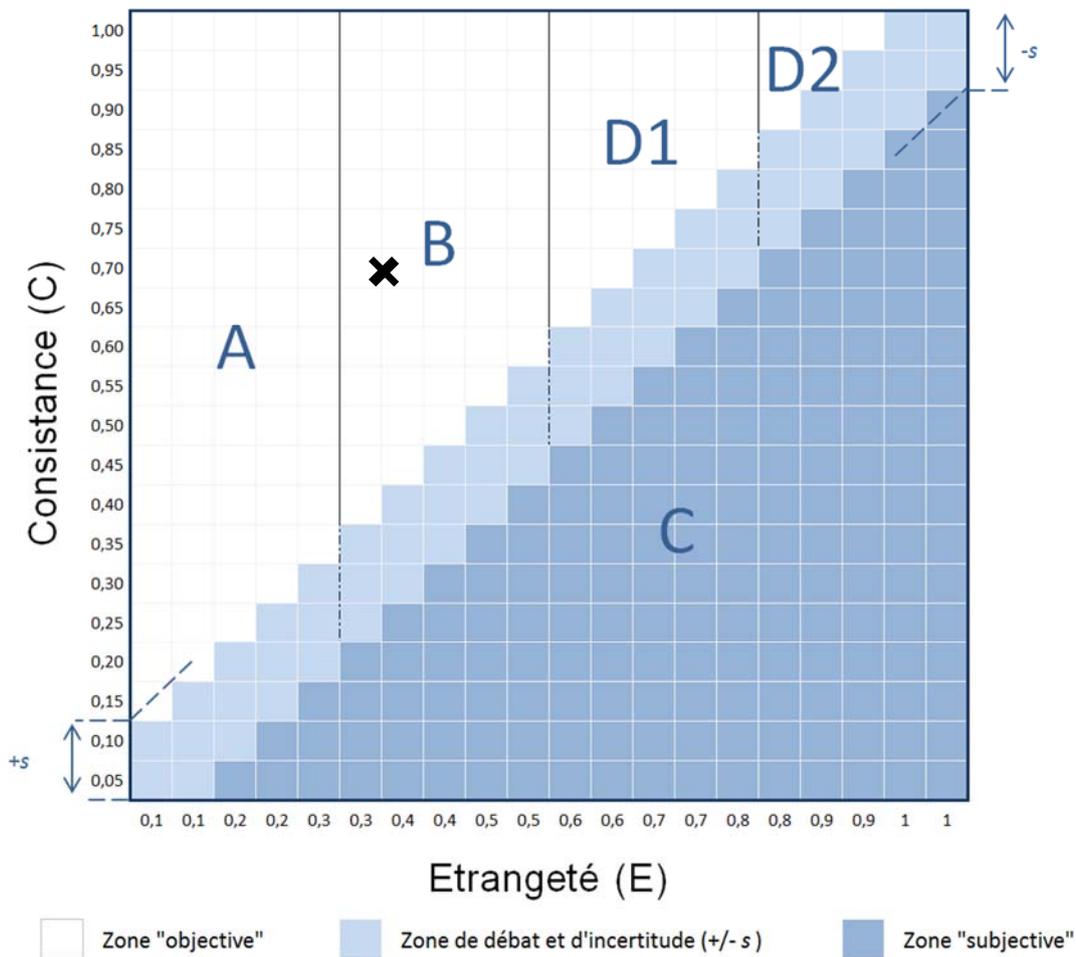
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE ⁽¹⁾ (IxF)

$$0.4 = 0.6 \times 0.7$$

ETRANGETE ⁽²⁾ (E)

0.3



Modèle de document par défaut CNES version 3.0, Janvier 2010, CE Fiche 17, Avril 2017

(1) CONSISTANCE (C) : ENTRE 0 ET 1. QUANTITE D'INFORMATIONS (I) FIABLES (F) RECUEILLIES SUR UN TEMOIGNAGE ($C = I \times F$)

(2) ETRANGETE (E) : ENTRE 0 ET 1. DISTANCE EN TERMES D'INFORMATIONS A L'ENSEMBLE DES PHENOMENES CONNUS